

Quel devenir pour le fort de Beauregard ?

Projets d'étudiants pour l'installation d'un établissement de bains et d'un hôtel



QUEL DEVENIR POUR LE FORT DE BEAUREGARD ?

Projets d'étudiants pour l'installation d'un établissement de bains et d'un hôtel

Enseignants de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

Philippe Prost, architecte

Jean-Marc Weill, ingénieur

Astrid de Largentaye, assistante

Étudiants

Maylis Arhie, Déborah Blaise, Kathryn Coghlan, Foucauld Combeleran, Benjamin Cros, Anne Sophie De Seze, Arnaud Delugeard, Fella Diffallah, Sihame Drancourt, Pierre Dufour, José Maria Fernandez Berni Rodriguez, Gemma Guinovart, Léa Hobson, Rémy Leclercq, Aurélia Lefevre, Louise Marnay, Alan Martinez De Pedro, Alexandre Morais, Sanna Nilsson, Antoine Prunet, Berta Romeo Font, Kim-Olivier Trévisan, Tingting Wan, Léa Winckler

Jury

Emmanuel Caille, rédacteur en chef de la revue d'*Architectures*

Lorenzo Diez, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy

Jean-Pierre Govignaux, conseiller municipal Besançon

Laurent Lehmann, architecte

2 Intervention contemporaine dans un site historique Le fort de Beauregard

3 Présentation du studio Les thermes du fort de Beauregard à Besançon

4 Perception du site

- 4 Le site dans la ville
- 8 Séquence d'approche
- 11 Matérialité du site
- 18 Lignes de terrain
- 21 Découverte

25 Le fort

- 25 Présentation
- 27 Parcours
- 28 Qualité spatiale
- 29 Son point de vue stratégique

30 Projets des étudiants

- 30 Déborah Blaise et Rémy Leclercq
- 32 Louise Marnay & Arnaud Delugeard
- 34 Antoine Prunet
- 35 Benjamin Cros
- 36 Pierre Dufour
- 37 Gemma Guinovart
- 38 Léa Hobson
- 39 Sanna Nilsson
- 40 Olivier-Kim Trévisan
- 42 Maylis Arhie
- 44 Sihame Drancourt
- 45 Alexandre Morais
- 46 Berta Romeo Font
- 47 Léa Winckler

Apprendre à observer un édifice, à analyser l'architecture à travers sa matérialité, savoir appréhender les potentialités spatiales et constructives d'un bâtiment et évaluer la compatibilité d'un programme avec un bâtiment, prendre conscience que tout bâtiment a une histoire, rarement linéaire, depuis le temps de sa conception jusqu'à son utilisation, en passant par sa construction. Restaurer, reconverter, transformer représentent aujourd'hui dans le secteur du bâtiment, plus des deux tiers de l'activité. Si cette proportion importante est une situation nouvelle, car longtemps l'avantage est resté à la construction neuve, la réutilisation n'est pas pour autant une pratique apparue après les Trente glorieuses. Il s'agit d'une pratique fort ancienne, à laquelle se sont livrés les plus grands architectes.

Il suffit pour s'en convaincre de visiter l'église de Sainte-Marie des Anges édifiée à l'intérieur d'anciens thermes romains par Michel Ange, ce type de pratique peut toujours donner lieu à de véritables réussites comme l'installation de la Tate Modern de Londres par les architectes suisses Herzog et de Meuron à l'intérieur d'une ancienne centrale électrique.

Conserver ou démolir, restaurer ou transformer, aménager ou construire, autant de questions qui se posent à l'architecte, qu'il intervienne sur un simple bâtiment ou sur un ensemble bâti plus vaste.

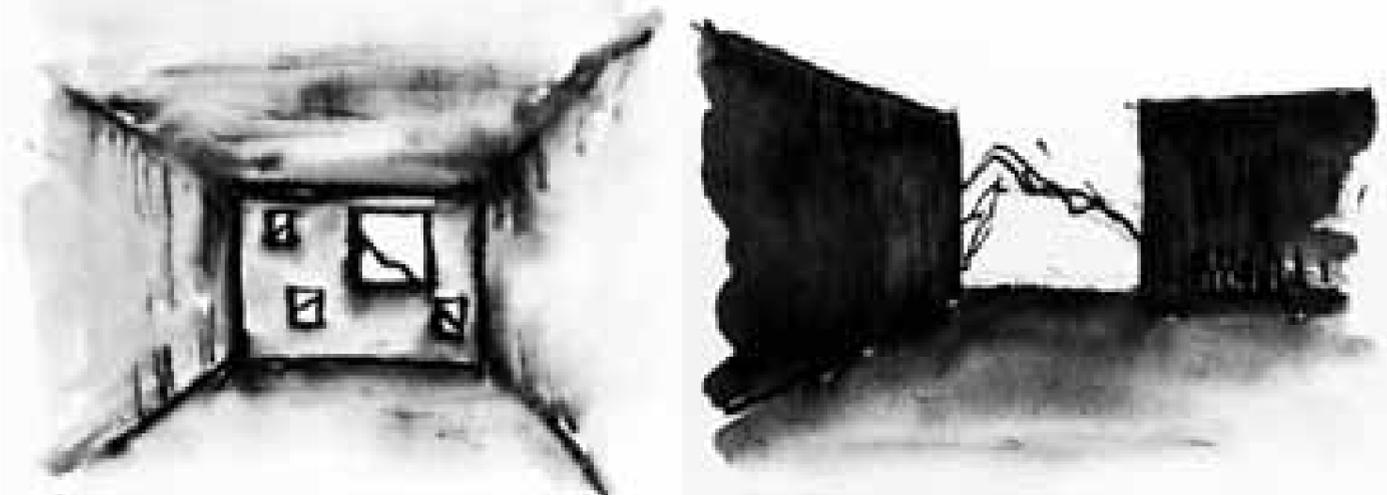
En travaillant sur l'existant, la nécessité d'inscrire le projet dans le temps n'est que plus forte ; cela peut être le

temps de l'architecture, celui de la ville, ou même celui du paysage. Dans tous les cas, c'est travailler avec le contexte au sens large.

L'étudiant se trouve donc confronté à l'alternative ou à la dualité : conserver et/ou démolir, puis à l'établissement d'une relation entre le neuf et l'ancien, ou à la définition d'un rapport de l'intervention à l'existant. Ainsi la nature du projet se définit à la fois en termes de rapports constructifs, d'écriture architecturale et de matérialité de la construction avec au-delà sa pérennité et la capacité du bâti à évoluer, voire à être transformé.

Le choix dans le cadre de ce studio d'un site historique bâti vise à offrir à l'étudiant l'occasion de se confronter, dans le cadre de son projet, à une architecture de qualité.

Croquis de Louise Marnay et Arnaud Delugeard illustrant la fragmentation et le cadrage des vues



Programme détaillé

Les thermes de Beauregard

L'établissement de bains

Pôle Accueil - Contrôle d'entrée et de sortie ; Vestiaires, douches, sanitaires, salle de maquillage et de coiffure ; Cafétéria : salon de thé le jour, bar le soir

Pôle Bains - Bains intérieurs à différentes températures ; Bain extérieur – hiver/été ; Espaces de repos ; Salle de massage

Pôle de soins - Salle d'accueil et d'attente ; Toilettes ; Espaces médicaux ; Bains médicaux

Pôle technique - Local de nettoyage ; Local de stockage ; Locaux techniques (électricité, traitement de l'eau, centrale ventilation, ...)

Pôle administratif et personnel - Bureau pour le gestionnaire des thermes ; Vestiaires et sanitaires, salle de détente pour les personnels ; Réserves et rangements

L'hôtel

Un hôtel comptant une trentaine de chambres

Le projet

La ville de Besançon s'appelait, il n'y a encore pas si longtemps, Besançon-les-Bains, en raison de sa richesse en eau qui en avait fait une ville de bains et de thermes depuis l'Antiquité. Ayant perdu sa labellisation, elle continue néanmoins à produire son eau minérale et cherche à renouer avec cette tradition. Dans ce contexte, un projet d'établissement de bains est envisagé sur le site élargi du fort de Beauregard, à savoir les parcelles CX160, 67, 40 165.

La première question posée est celle du choix de l'accès au site : plusieurs sont possibles. Le traitement et l'aménagement des voies d'accès au site fait partie du projet comme l'amélioration de la liaison du site à la ville.

Des accès sont nécessaires pour le public et les visiteurs, pour les services comme pour les secours : accès privé, accès public. Le choix porte donc sur le chemin retenu pour accéder au site et son rapport au paysage, ainsi que dans le positionnement d'un petit parc de stationnement devant faire l'objet d'un traitement architectural et paysagé, raisonné et adapté, pour en limiter au maximum l'impact et la nuisance visuelle.

Le contexte réglementaire

Dans le cadre du PLU, entièrement disponible sur Internet (besancon plu), le site est cartographié en F10. Il est découpé en différentes zones N, NL, UD dont les limites apparaissent sur la feuille F10 avec la distinction entre espaces boisés classés et espaces verts protégés.

Les principaux éléments du programme

Il s'agit ici de dresser une première liste des éléments du programme à disposer sur le site en l'aménageant, en réutilisant les bâtiments existants et en en construisant de nouveaux.

Un ensemble thermal se décompose généralement en deux programmes, le premier est celui des bains proprement dit, le second est celui d'un hôtel afin d'assurer un hébergement sur site. L'analyse faite des potentialités du site en regard des contraintes réglementaires urbanistiques permettra de déterminer la faisabilité de l'opération. Les concepteurs doivent être force de proposition notamment pour ce qui concerne une extension éventuelle – raisonnée et limitée - de l'emprise foncière du projet.

Outre le regard, l'eau est évidemment l'un des fondamentaux du projet.

Quelques fondamentaux

Au regard de différents éléments, les concepteurs devront prendre position et développer une véritable stratégie d'intervention. La liste donnée ici n'est évidemment pas exhaustive. La question du rapport de l'architecture contemporaine à l'architecture préexistante est centrale en raison de son inscription à proximité immédiate d'un site protégé au titre du patrimoine mondial de l'Unesco.

La localisation

Le sol : géologie et relief - La nature du terrain, et plus

particulièrement du relief, qui est caractéristique et fonde sa qualité, doit être prise en compte dans la conception de l'architecture comme dans le choix des matériaux.

Le climat - Le climat particulier de la Franche-Comté, de nature continentale – froid l'hiver et chaud l'été - doit également être le point de départ d'une réflexion quant aux choix architecturaux.

Les pré-existants

Les bâtiments - De très grande qualité du point de vue de leur construction, les bâtiments militaires présents sur le site sont en bon état et ont un intérêt patrimonial fort qui impose leur conservation dans le cadre du projet.

Les végétaux - Le couvert végétal du site est important : il recèle une grande diversité floristique et arbustive qui mérite attention et intérêt.

Le site dans son rapport au paysage

Depuis le fort, on découvre la ville et son lointain, comme depuis la ville on voit le fort. Mais on perçoit également Beauregard – le bien nommé – depuis la citadelle, Chaudanne ou Griffon. Le rapport au paysage urbain et naturel du fort est un élément majeur à prendre en considération pour la conception du projet. L'architecture doit donc être travaillée en rapport avec le site comme avec le paysage. Le regard, qui occupe une place centrale dans la perception du site, doit être au cœur de l'approche architecturale.

PERCEPTION DU SITE

Le site dans la ville



Le site du fort de Beaugard et son implantation dans la ville par Déborah Blaise, Benjamin Cros, Pierre Dufour et Rémy Leclercq



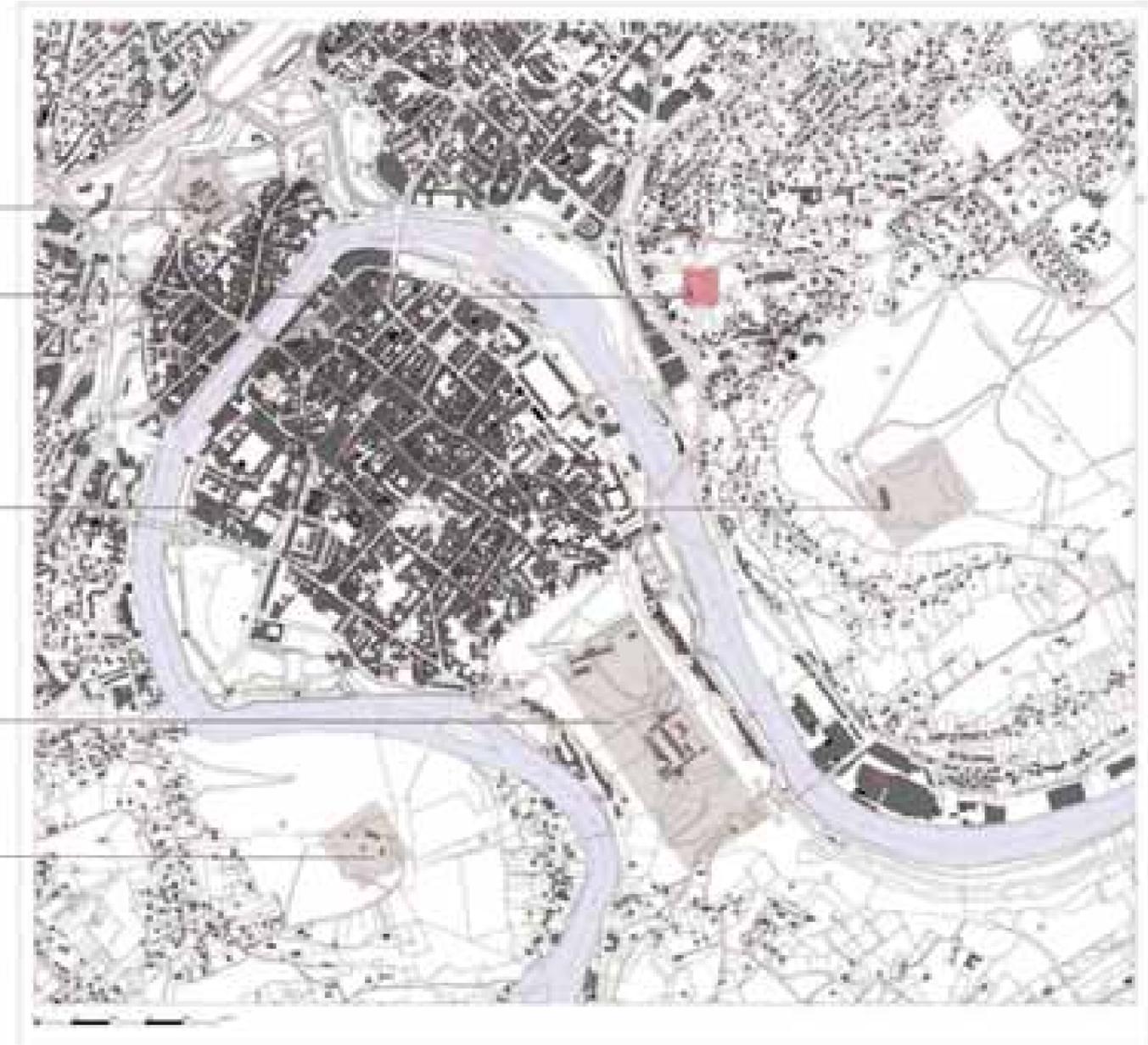
Fort Griffon

SITE: Fort de Beaugard

Fort de Brégille

Citadelle

Fort de Chaudanne



Analyse du site par Léa Hobson



PERCEPTION DU SITE

Séquence d'approche

Séquence d'approche - Louise Marnay et Arnaud Delugeard

Séquence d'approche - Louise Marnay et Arnaud Delugeard



Séquence d'approche - Louise Marnay et Arnaud Delugeard



Matières du site



Analyse du contexte
Louise Marnay
et Arnaud Delugeard

« Herbier »



Analyse du contexte
Louise Marnay et Arnaud Delugeard

Matières minérales du site



Analyse du contexte
Louise Marnay et Arnaud Delugeard

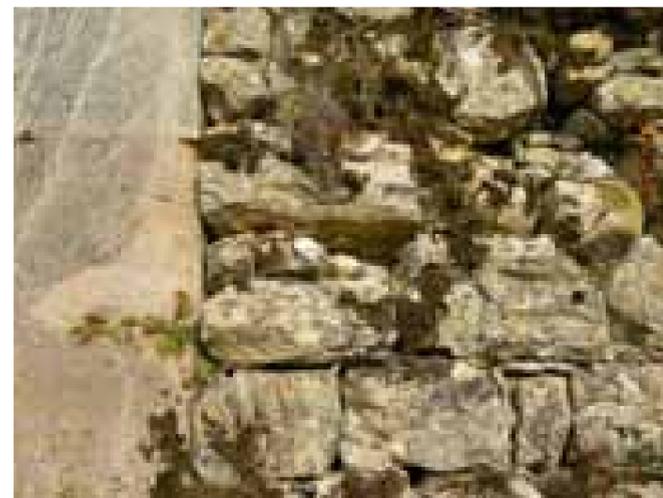


Matières végétales du site



Analyse du contexte
Louise Marnay et Arnaud Delugeard

Matières végétales et minérales du site



Analyse du contexte
Louise Marnay et Arnaud Delugeard

Matérialité des sols



Analyse du contexte
Louise Marnay et Arnaud Delugeard

Matérialité des parois

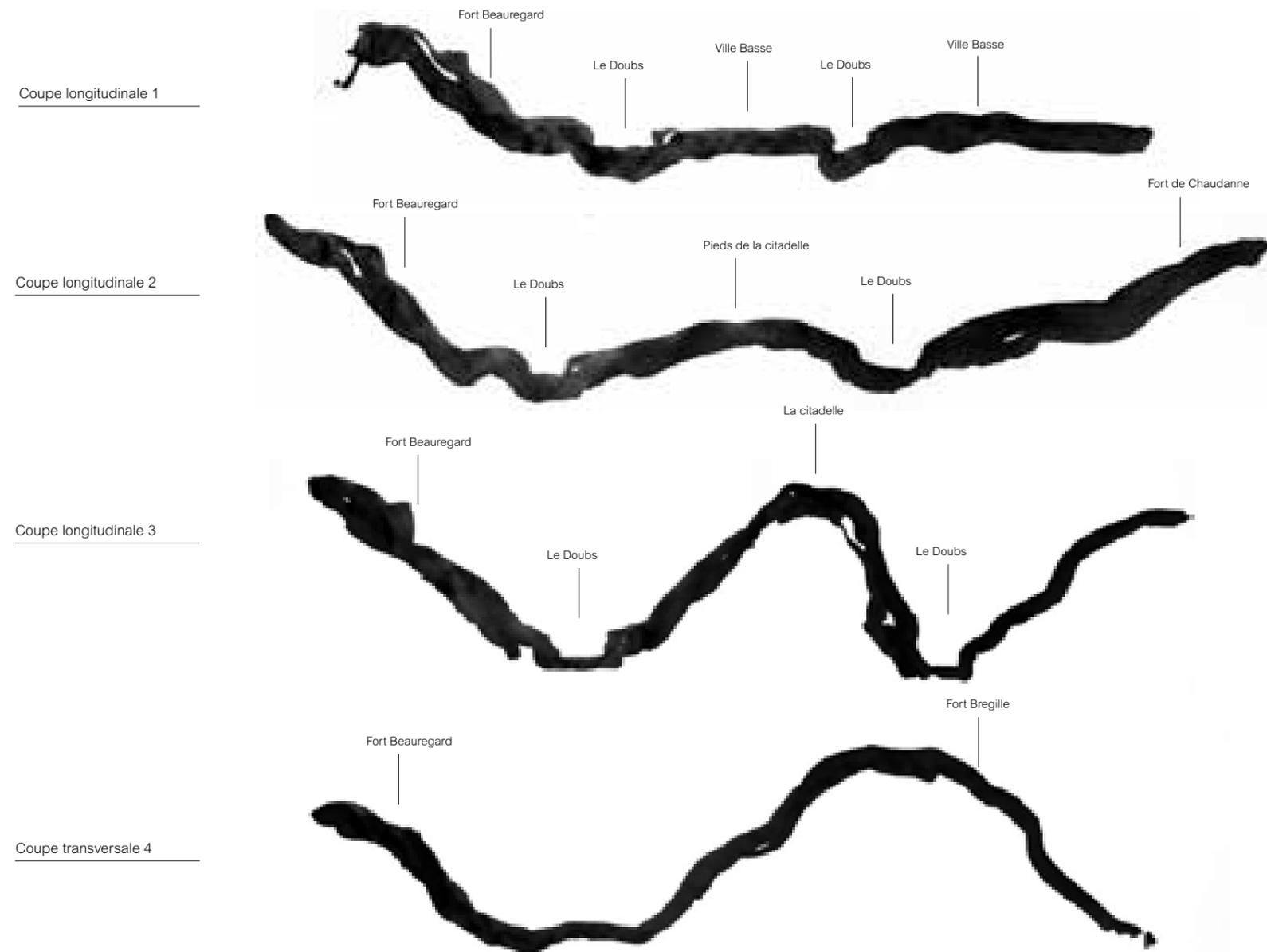


Analyse du contexte
Louise Marnay et Arnaud Delugeard

PERCEPTION DU SITE

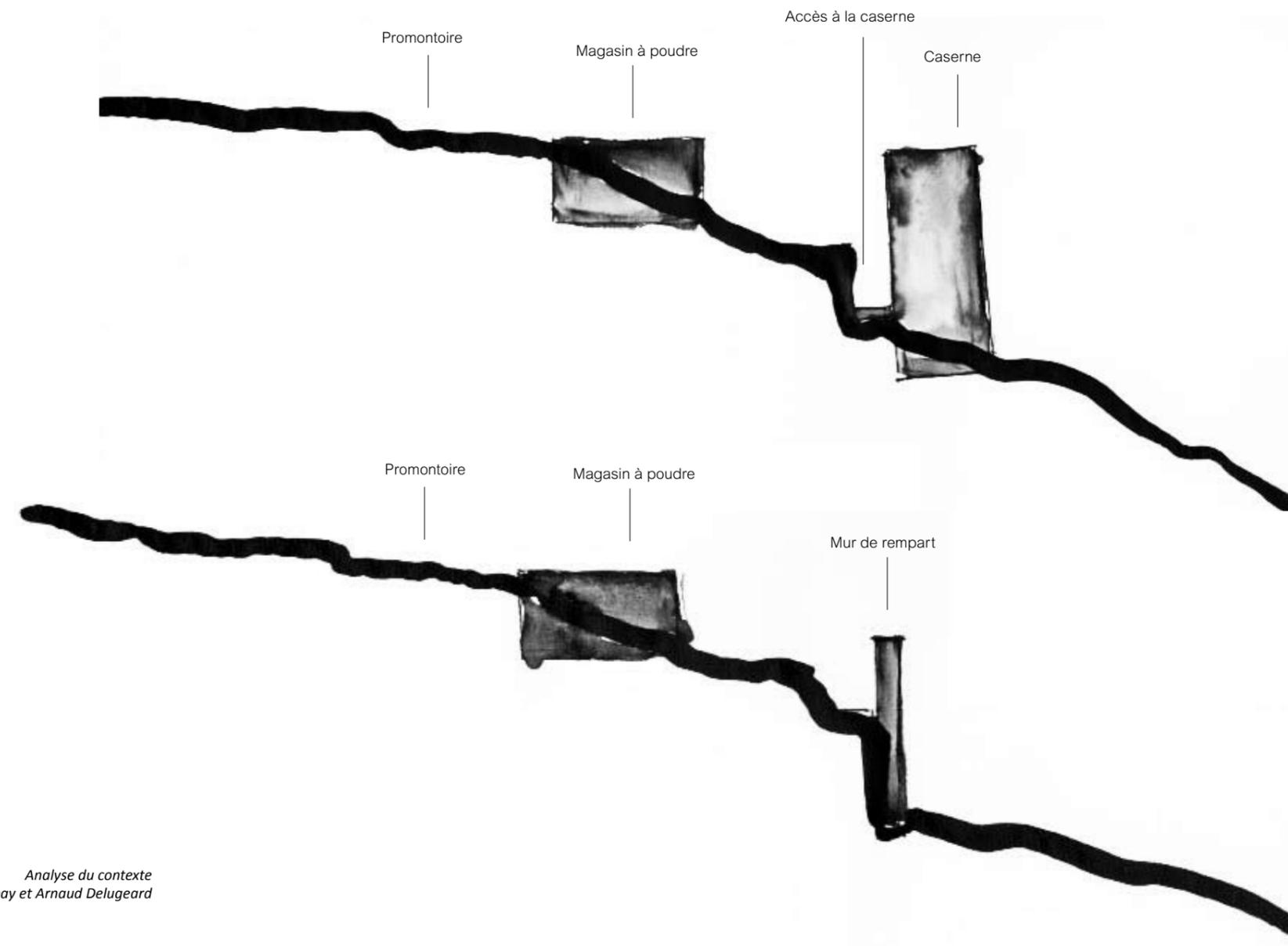
Lignes de terrain

Coupes à l'échelle du paysage



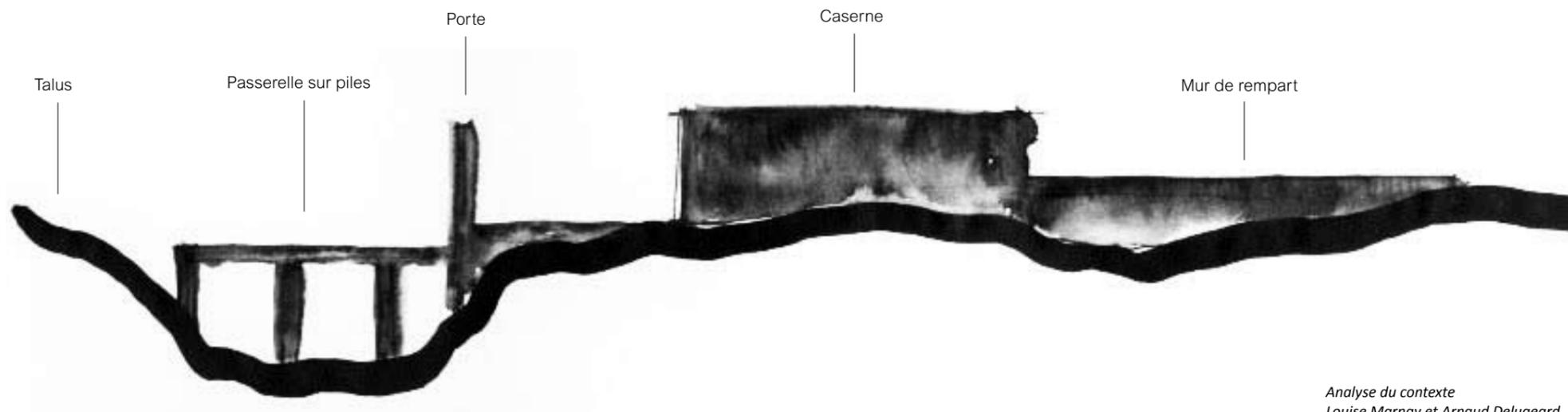
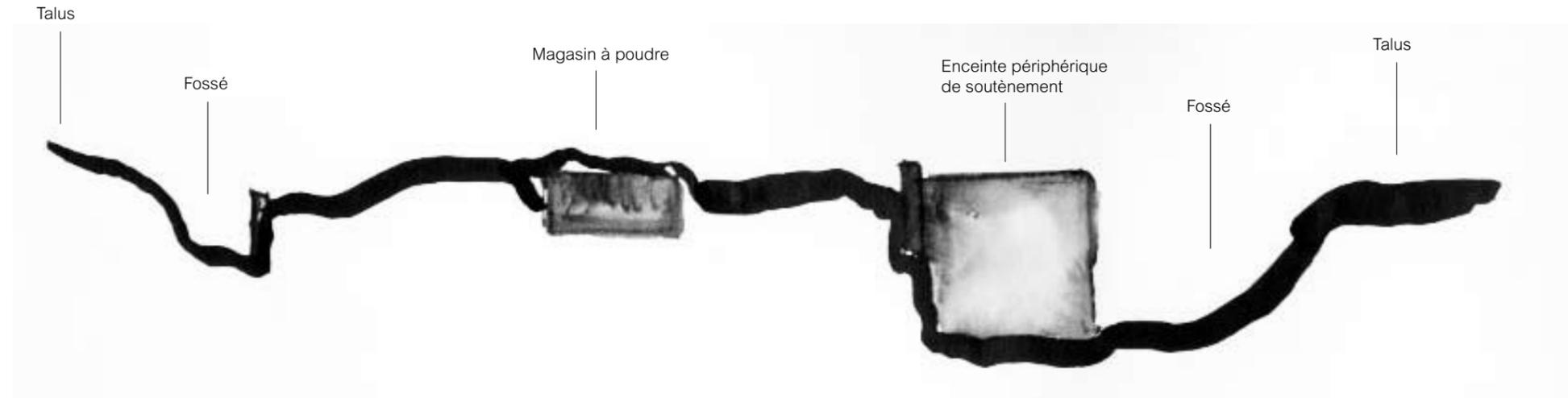
Analyse du contexte
Louise Marnay et Arnaud Delugeard

Coupes à l'échelle de la parcelle



Analyse du contexte
Louise Marnay et Arnaud Delugeard

Coupes à l'échelle de la parcelle



Analyse du contexte
Louise Marnay et Arnaud Delugeard

Dans le cadre du partenariat entre l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et le Réseau des Sites majeurs de Vauban, Philippe Prost et Jean-Marc Weill, professeurs à l'école d'architecture de Paris Belleville, proposent aux étudiants dans le cadre du studio d'architecture de Master « Mémoire, contexte et création » de travailler sur un site ou sur un thème. Le projet pose aux étudiants la question du rapport au site, mais aussi des bâtiments existants comme les fortifications et au-delà la question de l'architecture contemporaine dans un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

La ville de Besançon et plus particulièrement le site de Beaugard ont été choisis en 2009-2010 pour mener cette réflexion. Un voyage a eu lieu du 29 au 31 octobre 2009, avec l'accueil et le soutien des services de la Ville de Besançon, pour découvrir un site remarquable, non seulement par son patrimoine fortifié, mais aussi par son site géographique, la configuration de la ville, son urbanisme et son architecture ancienne et contemporaine.



Programme du voyage pédagogique

Jeudi 29 octobre

Matin Réunion en salle : Centre Pierre Bayle, Direction Culture & Patrimoine, 2^e étage
Histoire de la ville (Martine Beraud)
Réseau des sites majeurs de Vauban (Marieke Steenberg)

Après-midi Visite du fort Beaugard (montée à pied)

Vendredi 30 octobre

Matin Visite du fort Beaugard
Après-midi Visite des forts de Bregille, Chaudanne et Griffon en bus (en présence de Marieke Steenberg)

Samedi 31 octobre

11h30 Visite guidée de la citadelle par Anne-Laure Charles
Front Saint-Etienne
Après-midi Visite DU musée des Beaux Arts et d'Archéologie
Visite du Musée du temps





Vue Ouest (coucher de soleil)



Murpart Sud



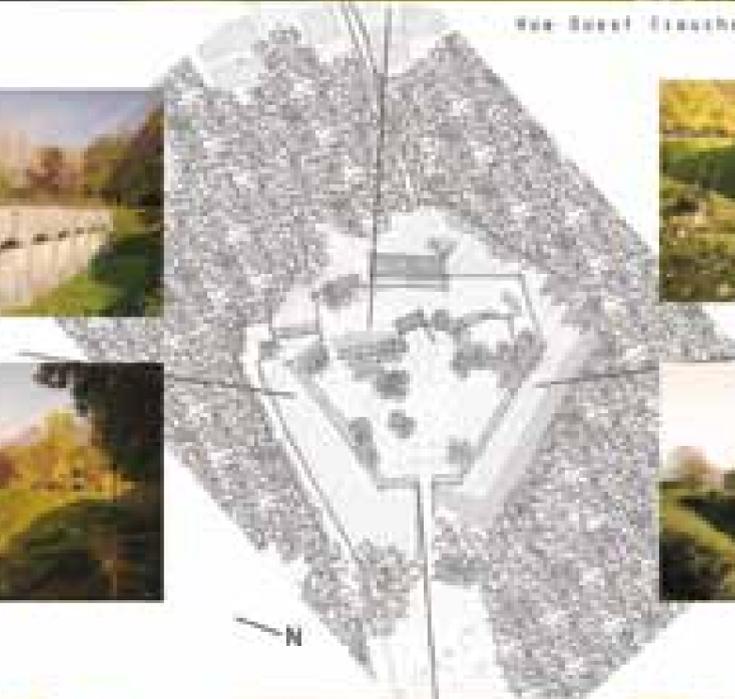
Murpart Nord



Murpart Sud



Murpart Nord



"Entrée" sur fort



Vues depuis
et vers Beauregard



UN PARCOURS SÉQUENCE PRINCIPALE

CHEMINEMENT

FOSSE
PLEIN / VIDE

POINT LEVIS
DESSUS / DESSOUS

UN MONDE CACHÉ



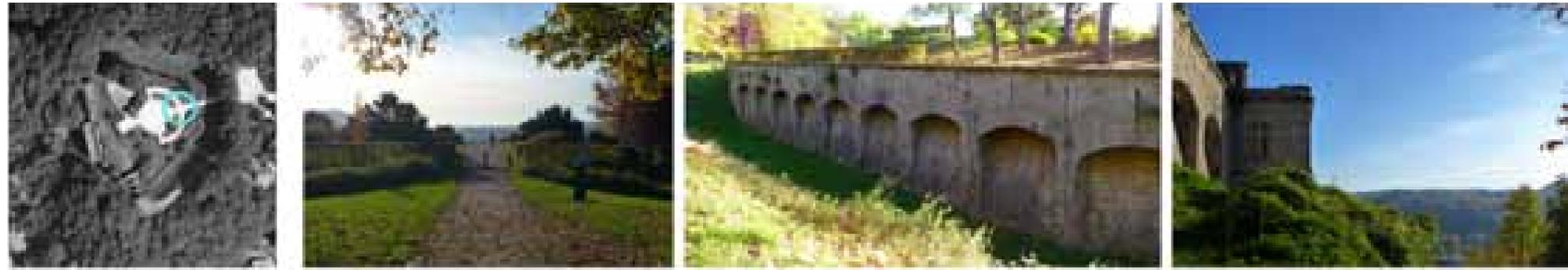
UN PARCOURS SÉQUENCE SECONDAIRE

UNE FALAISE DE PIERRE
FACE AU VIDE

UN ACCÈS DISCRET

UN ESCALIER « SECRET »

UN ESPACE INTIME



Analyse du site
Déborah Blaise, Benjamin Cros, Pierre Dufour et Rémy Leclercq

Analyse du site
Déborah Blaise, Benjamin Cros, Pierre Dufour et Rémy Leclercq



PROJETS DES ÉTUDIANTS

Deborah Blaise & Remy Leclercq

La visite du site et son analyse nous ont permis de déterminer des thèmes indispensables à l'élaboration du projet. Par la fusion du sol et du construit, le fort et son site fabriquent une topographie à part entière. Au fil des siècles, ce processus défensif s'est mué en processus optique, et en système de parc.

Ainsi, il nous semblait primordial de composer le projet avec cette topographie.

Dans un premier temps, nous voulions souligner la permanence de la verticalité défensive de Vauban, en installant une horizontalité qui renforcerait l'idée de socle optique sur le paysage.

Cette intention nous a amené à traiter la question de l'émergence et de l'enfouissement et nous avons choisi de réinterpréter l'œuvre de Vauban en habitant la topographie tout en faisant ressortir des lignes de forces du bâti. Ainsi, les émergences de notre projet définissent le dispositif de parc en surface.

Dans un second temps, nous avons délimité une zone d'intervention qui nous semblait avoir un potentiel particulier, grâce à ses accès, son orientation paysagère, et par sa disposition avec la composition existante.

Cette zone est définie par les parties émergentes du projet délimitant l'emprise du parc. Sous le parc, se développent les éléments du programme répartis en deux corps de bâtiment, l'établissement thermal et son hôtel.

Les thermes

On y accède par un patio qui centralise les deux accès au site. Ce patio permet de desservir l'espace des thermes qui se décompose en deux parties.

L'accueil et le pôle « soin », ouvrant au nord, précèdent les vestiaires. Le passage à travers l'épaisseur de l'enceinte du fort marque le seuil du pôle « bains ».

L'ensemble des thermes est un espace clos contenu à l'intérieur du fort qui profite de la lumière naturelle par des ouvertures zénithales créées dans l'épaisseur du sol et en décalage par rapport au mur d'enceinte. Cet espace clos permet de développer des ambiances variées, des sous-espaces entre monumentalité et intimité.

Nous avons souhaité articuler les différents espaces des bains autour de la thématique de l'eau. Le parcours des thermes est une succession d'étapes qui offrent une découverte progressive du fort de Beauregard : une vue sur l'enceinte filtrée par la végétation dans le pôle soin, le franchissement du mur d'enceinte, un premier palier face à l'espace vapeur qui masque la perception globale des thermes, et enfin l'appréciation intérieure et extérieure du fort.

L'hôtel

L'hôtel est orienté longitudinalement et profite d'une vue sur Besançon. On y accède par le haut du talus en longeant un mur qui matérialise le lien entre l'accès au site et l'entrée du fort. L'accueil est un espace central qui des-

sert les chambres et qui offre un accès direct aux thermes. L'hôtel est rythmé par le patio semi enterré et le restaurant en fin de parcours. L'espace du restaurant articule la liaison avec l'intérieur du fort, et affirme la présence du projet dans le site par rapport à la ville.

Système constructif

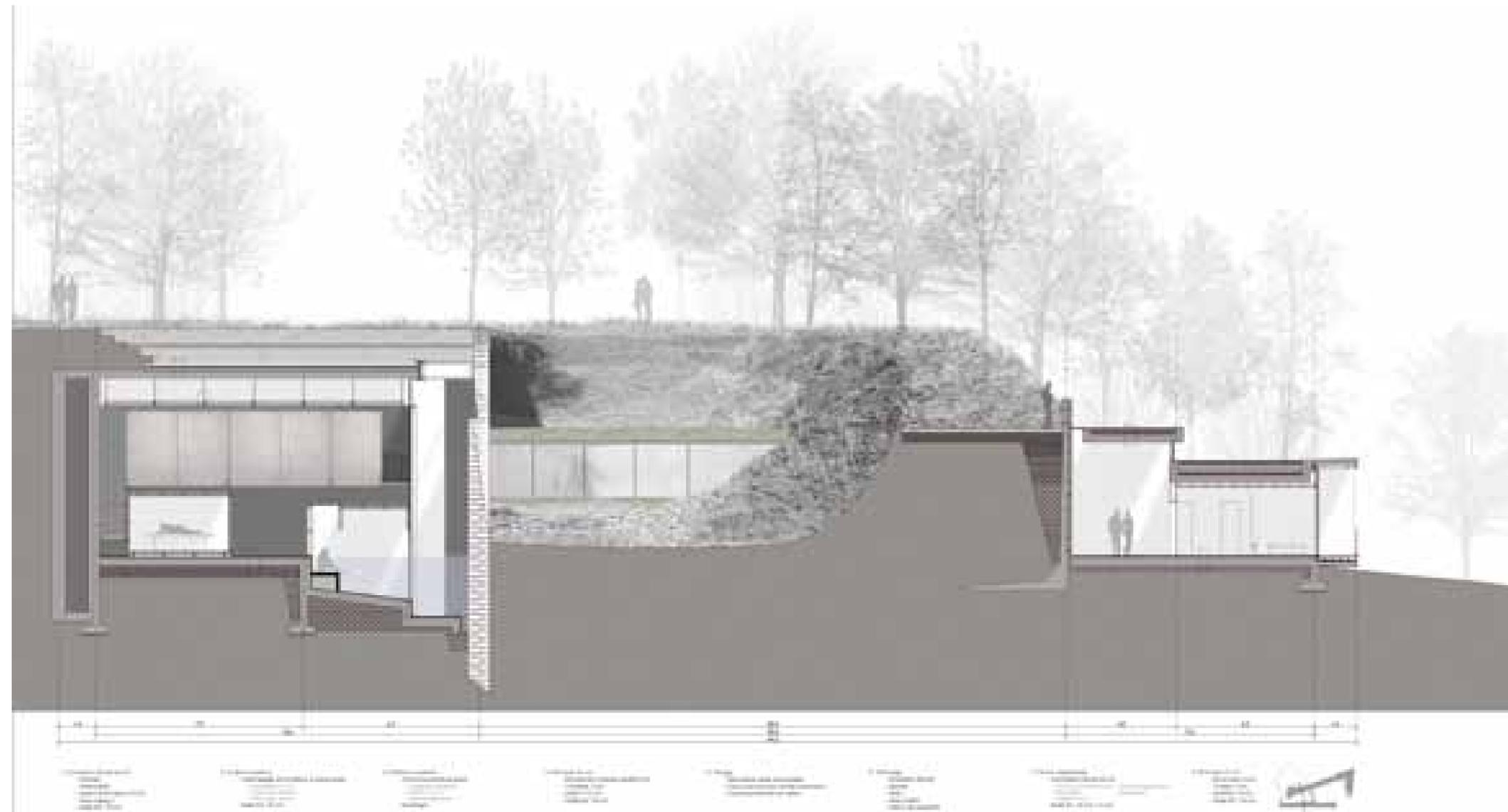
L'ensemble structurel est réalisé en béton avec une trame porteuse de 4,80 m pour l'espace des thermes et de 6,70 m pour le pôle soin et l'hôtel.

Concernant les thermes, des voiles béton, décalés du mur existant (2 m), soutiennent la toiture « bassin » tout en orientant la lumière de l'espace intérieur.

Dans l'autre partie du projet, un mur de soutènement retient le talus tout en étant indépendant de la toiture végétalisée de l'hôtel.

Une structure acier vient renforcer la stabilité du projet à divers endroits (toiture des thermes, soutien du mur existant, fin de coffrage de la terrasse de l'hôtel, etc.)

Concernant les matériaux, la sobriété du béton brut et la finesse de l'acier font écho aux éléments militaires de l'architecture existante tout en affirmant la présence du projet dans le site. L'hôtel et les thermes se différencient par la matérialité du sol : bois et pierre. Enfin, l'utilisation de la transparence du verre permet une mise à distance de l'existant (thermes) alors que son opalescence (paroi ou plafond) offre une diffusion de la lumière.



PROJETS DES ÉTUDIANTS

Louise Marnay & Arnaud Delugeard

[re]garder

D'un paysage surveillé à un paysage contemplé

Garder : surveiller, protéger, défendre, sauvegarder, amasser, économiser.

Regarder : de re et garder « veiller, prendre garde à », faire en sorte de voir, s'appliquer à voir.

S'opère un glissement du terme « garder », appartenant au champ lexical de la défense, à celui de « regarder », qui renvoie à la vue, à la vision, à l'idée d'observer attentivement. Le Fort de Beauregard par sa configuration et sa fonction défensive originelle, est à la fois un lieu d'observation et d'isolement. Cependant les aménagements divers, entrepris au fil des années sur le site, ont partiellement voire intégralement estompé ces deux aspects fondateurs. La problématique envisageant un programme d'établissement de bains sur le site de Beauregard nous semble une excellente opportunité de réaffirmer et de conjuguer ces deux thèmes au sein d'un parcours architectural. Le projet comprend deux parcours : un parcours accessible au public et un parcours réservé aux clients des Thermes. Le parcours accessible au public permet aux visiteurs d'admirer le paysage et la vue panoramique sur la ville de Besançon depuis un promontoire situé au-dessus du fort de Beauregard. Le parcours des Thermes s'inscrit dans l'enceinte polygonale du Fort de Beauregard ; à l'abri des regards, le visiteur est plongé dans une proximité obligée avec cette architecture du fort.

Regarder - Le parcours Public

La volonté de conserver un parcours accessible au public

(habitants de Besançon, touristes...) repose sur l'idée de faire de ce fort un lieu d'observation et de contemplation, transposant ainsi son usage premier de site de défense. Si le principe de ce projet repose sur le regard, le parcours ouvert au public souhaiterait illustrer avant tout la relation de l'individu et du paysage. Etre dans le paysage, c'est faire partie d'une étendue, d'un milieu où tout est lié. Pour cela multiplier les points de vue c'est montrer les différents espaces qui composent un lieu et, plus largement un territoire. Dans cette esquisse, le territoire se révèle au regard, non pas uniquement comme un panorama, un point de vue unique mais comme une série de positions, un mouvement. Le mouvement est celui du peintre ou celui du spectateur qui regarde une peinture. Cette forme de représentation s'attache à intégrer le sujet à l'objet, à multiplier les points de vue et donc les horizons. Des fragments, parcelles de surface terrestre délimitées par le regard, sont extraits d'un ensemble. Se profile un monde perçu par les sens.

Garder - Le parcours des Thermes

Le parcours des Thermes est volontairement implanté dans l'enceinte du fort, celui-ci travaille avec la pente douce du terrain pour se conclure par un solarium en lien avec le bâtiment existant de la caserne. La topographie est un élément du site. A celle-ci, vient s'ajouter l'espace construit par l'homme ou les restes bâtis du fort, le ciel, l'eau. Nous souhaiterions, à travers ce programme d'établissement de bains, offrir aux utilisateurs des instants « d'isolement privilégiés » à partir de trois types d'espaces élémentaires :

- L'espace tellurique (sol et bâti),
- L'espace aérien,
- L'espace aquatique.

Dès lors, le sol et le bâti ainsi que l'eau et le ciel prennent tout leur sens par une juxtaposition mesurée. L'architecture se révélera alors, tout au long du parcours, entre ce qui la constitue physiquement et le sens qu'on lui donne en l'habitant.

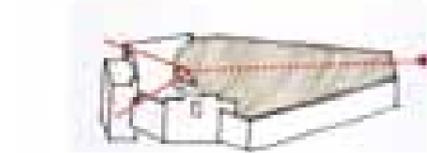
L'hôtel

Le site du fort de Beauregard se trouve au cœur d'un espace boisé exceptionnel. L'hôtel des thermes de Beauregard, lieu de séjour privilégié, est d'une infinie discrétion. A l'écart de l'activité des bains et des soins, il accueille une clientèle variée pouvant effectuer des séjours plus ou moins long. Les 23 chambres s'organisent dans cet écrin végétal comme de petites unités d'habitation de plain-pied. Deux types de chambres ont donc été pensés afin de répondre au confort de chacun :

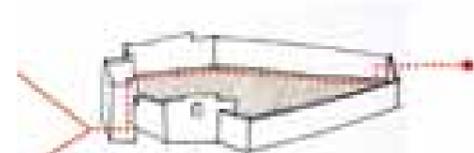
- Des chambres doubles pouvant convenir à une famille ou un groupe d'amis intégrant un salon, une cuisine et une terrasse extérieure.
- Des chambres simples pour un séjour en couple.

Afin d'accentuer cette impression d'intimité, des petits jardins japonais sont disposés çà et là autour des chambres. Ces espaces végétalisés privatisent les espaces intérieurs et animent les vues et les parcours.

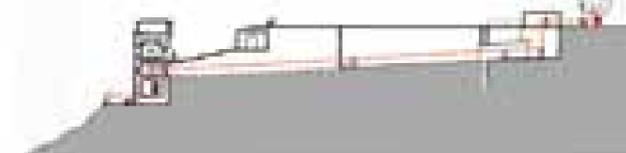
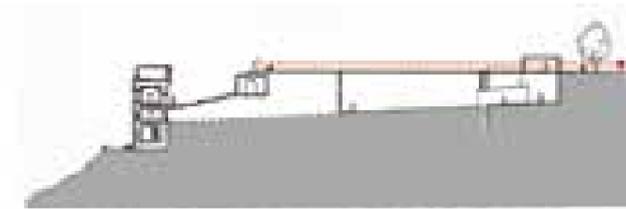
Un cheminement extérieur en bois permet de circuler librement et de se diriger vers la réception, la salle des petits déjeuners ou de rejoindre l'espace des bains et des soins.



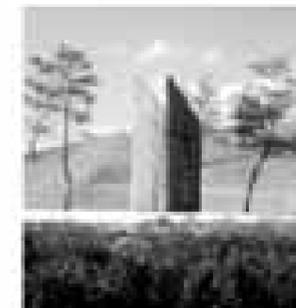
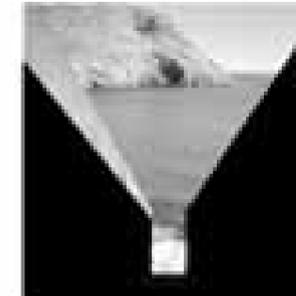
Axonométrie et coupe de principe du parcours public



Axonométrie et coupe de principe du parcours des Thermes



Images de référence : Dani Karavan



Perspective intérieure de l'espace repos des bains

« Smithson développe son concept de 'site sculpture', la sculpture non pas comme objet isolé, amovible mais comme une partie d'un lieu défini »



Image de référence : Robert Smithson



Vue de la Citadelle



Vue de la terrasse



L'hôtel

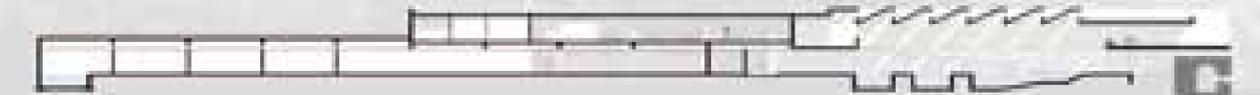
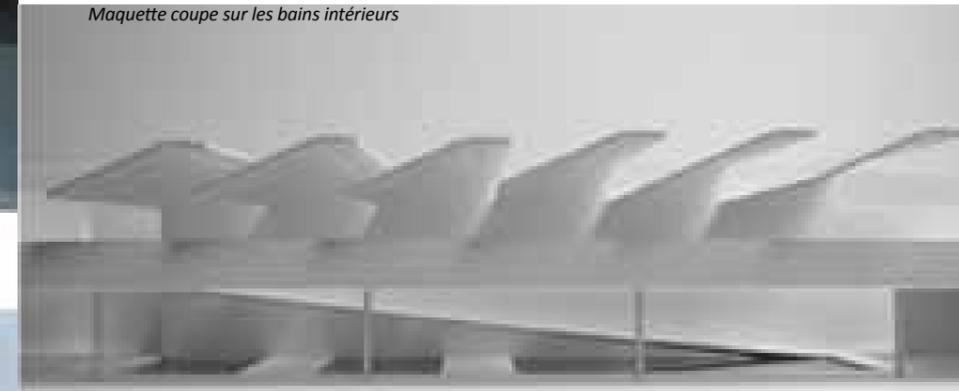


Entrée des thermes

Plan masse - 1/500°



Maquette coupe sur les bains intérieurs



Coupe BB - 1/200°

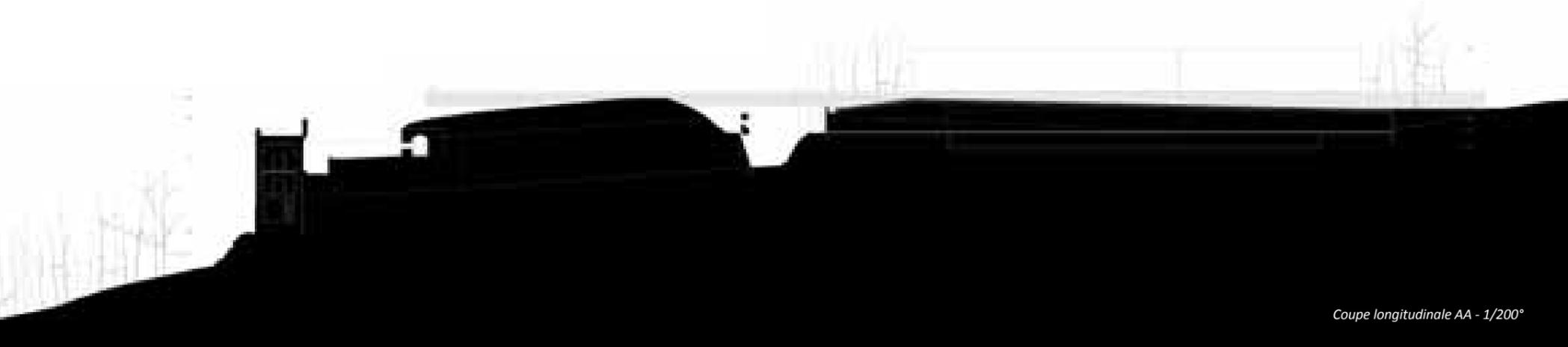
Le programme de thermes et d'hôtel sur le site de Beauregard interroge le rapport au Fort placé sur un relief en proue au dessus de Besançon. Quatre principes, en réponse à la question que pose cette préexistence, régissent l'intervention sur ce site. Tous consistent à renouer avec l'imaginaire des dispositifs défensifs en réinterprétant leur sens dans une logique contemporaine.

Le **premier principe** consiste à réinterpréter les principes de défilement défensif, en défilement optique et séquentiel. Un façonnage du sol reprend la topographie de la séquence d'approche existante pour l'affirmer d'avantage. Une longue rampe introduite et guidée par un mur de 60 m, ne révèle d'abord que le ciel, puis la « constellation » des forts sur les émergences de Besançon, puis le Fort de Beauregard et l'horizon et enfin la ville proprement dite.

Le **second principe** consiste à retenir de la typologie et de la morphologie du fort et de son rapport au lieu, le principe de l'ilotage et de l'introspection, en même temps que le souci de son rapport à la topographie et au lieu. Le choix radical de placer l'entièreté du programme dans une volumétrie distincte de celle du fort procède d'abord d'un profond respect de sa configuration existante, puis du choix de laisser au public sa situation privilégiée.

Le **troisième principe** procède d'un travail sur les interférences et les logiques compositionnelles puis d'un travail géométral par l'établissement d'axes et de tangences et ce, dans une pensée du proche et du lointain. La position du volume des termes s'appuie sur les courbes de niveau, celle de l'hôtel s'appuie sur la limite parcellaire et enfin la séquence d'accès se subordonne rigoureusement à l'axe qui joint le Fort à l'Eglise Saint-Pierre.

Le **dernier principe** reprend les mots de P.Zumthor, « naturel planifié » pour désigner le travail du sol et du rocher, qui se manifeste de manière architectonique dans la construction des systèmes défensifs et plus particulièrement dans la Citadelle de Besançon.



Coupe longitudinale AA - 1/200°



Un établissement thermal est pour moi un lieu calme, de repos, mais aussi de sensation, de parcours et de scène/ séquences.

La disposition du programme a été rythmée par des axes qui, pour moi, étaient très important sur le site.

En prenant en considération l'histoire du lieu et sa fonction, le bâtiment de la poudrière s'est révélé être un élément marquant. La poudrière était au cœur du site et d'une importance capitale.

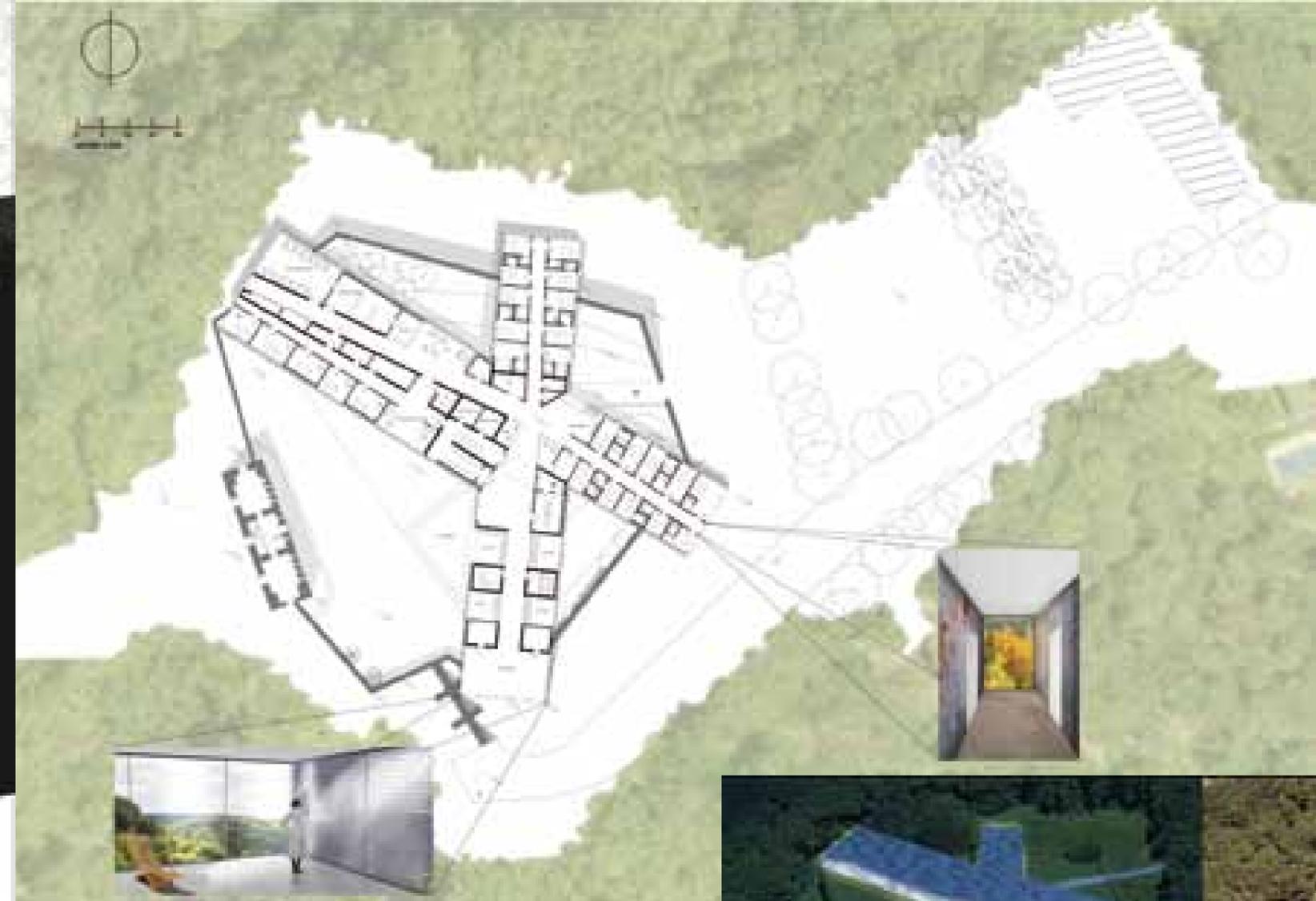
J'ai donc décidé de suivre son axe pour établir le programme, tout en gardant l'axe de «la vue», orthogonal au bâtiment principal.

En considérant les idées de parcours et de «scènes», j'ai établi différents «points/lieux» d'arrêts, selon leur hiérarchie dans le parcours.

Les visiteurs seront donc amenés à entrer d'abord dans le bâtiment de l'accueil, puis pourront se diriger ou dans les vestiaires ou dans le café. Pour ceux qui seront entrés dans les vestiaires, là aussi un «parcours» est à suivre afin d'aller aux bains, intérieurs, puis salles de massages, puis aux bains extérieurs, en terminant par le solarium. Le bâtiment des soins est situé dans le bâtiment déjà existant, qui donne un sentiment de protection et de calme nécessaire aux activités de soins.

L'architecture du bâtiment, et son rapport au bâtiment existant, se situe dans une relation de mise à distance/ respect. En effet, un couloir recouvert par une toiture de verre sera placé tout au long des murs existants afin de créer une sensation de voyage, tout en étant en contact avec l'histoire du lieu, et pourra ainsi protéger ces murs sans les abîmer.

Plan niveau -1
échelle : 1/200°



Mémoire

En regardant les anciens plans de la lunette de Beauregard, on se rend compte que la terre qui comble aujourd'hui intégralement le sol était à l'origine rassemblée en son centre sous la forme d'un cavalier et d'une traverse. De plus, l'assaillant ne devait surtout pas pouvoir surplomber le fort. Afin de redonner la lisibilité du lieu, un important déblaiement est envisagé afin de libérer le glacis face au fort. La terre peut être utilisée pour faire un talus dans le bois et réaliser une rampe depuis une nouvelle gare de funiculaire. L'hôtel fait face au fort et au paysage. Il s'inspire de l'architecture militaire. Des éléments d'apparence massive, revêtus de pierre, maintiennent des éléments plus légers en bois.

Pour la géométrie du fort, je me suis librement inspiré de la forme du cavalier en terre du fort d'origine. Sous ce cavalier prennent place une série de petites pièces consacrées aux soins, aux massages ou à la détente. Au milieu de cet espace, dans le vide ainsi créé, on trouve l'espace des bains.

Contexte

D'aspect stable et solide, le fort nous fait face. Il nous faut entrer par la porte latérale. Le fort de Beauregard est le seul fort pentagonal de Besançon. Le nombre cinq est considéré comme sacré, c'est également le plus petit nombre de côtés permettant de construire des fortifications bastionnées. La rose étant l'expression même du chiffre cinq, cinq pétales réunis autour d'un calice de cinq sépales, les feuilles fleurs étant généralement regroupées par cinq, le projet peut être comparé à l'eau de la rosée se déposant sur une fleur. La rosée, eau pure, connue pour ses vertus curatives.

Création

L'accès au bain se fait à travers un mur végétal, un peu comme si l'on devait rentrer dans quelque chose de profond pour pouvoir se ressourcer. Après s'être dépouillé de ses vêtements, de ses soucis quotidiens, le mental s'apaise, condition indispensable à une bonne relaxation. A l'intérieur des bains, on retrouve l'élément minéral. La pierre, à la fois solide, stable, mais aussi dure, implacable, nous rappelle à la réalité et aux choses essentielles. Autour d'un bassin central, les cinq espaces nous rappellent chacun un sens différent. Dans le bain froid à 16°C, le clapotis d'une fontaine fait allusion au sens de l'écoute dans une ambiance bleue marine. Le bain de vapeur froid nous rappelle le sentir, des parfums sont diffusés dans une ambiance bleue ciel. Le bain chaud à 42°C, dans une ambiance lumineuse et jaune, réveille le regard. Dans le quatrième bain, il est possible de boire de l'eau de source de Besançon, dans une ambiance orange. Enfin, le fond du cinquième bain est recouvert de galets dans une ambiance rouge.



PROJETS DES ÉTUDIANTS

Maylis Arhie

L'analyse du site a mis en évidence l'importance du rapport entre le fort de Beauregard et le centre historique de la ville de Besançon. Les vues sont cadrées par les fortifications existantes. D'où un axe visuel perpendiculaire à la caserne qui permet de positionner les différents éléments du programme.

Le projet crée trois séquences dans le parcours du site :

- la zone de stationnement
- l'hôtel
- les thermes : à l'intérieur des fortifications, dans la zone la plus introvertie du fort.

Il y a deux accès aux thermes :

- un accès direct depuis les thermes
- l'accès originel du fort pour les autres clients.

Pour l'hôtel, les différents espaces s'organisent autour de patios. Les accès et distributions sont relativement bas et débouchent sur les patios lumineux qui abritent les espaces communs : salon, salle à manger...

Les patios permettent également d'accéder aux chambres. C'est un système rayonnant qui laisse par endroit percevoir la nature environnante.

Les chambres sont associées deux à deux. On peut soit louer qu'une chambre, soit louer le complexe lorsque l'on vient en famille par exemple.

Les thermes ont pour références Mondrian et Théo Van Doesburg. Les jeux de volumes permettent des effets de lumière adaptés à chaque espace.

Il y a deux accès aux thermes et donc un accueil haut et un accueil bas. Le lien se fait par les vestiaires. On trouve au niveau bas le pôle des soins et au niveau haut le pôle bain.

Le parcours est laissé libre à l'utilisateur à l'image des thermes de Vals de Peter Zumthor. Par exemple, on peut passer du bain froid au bain chaud, suivant ses préférences et les expériences que l'on veut faire.

Le projet fonctionne un peu comme un système de jardin afin d'optimiser les vues du fort de Beauregard vers la ville de Besançon.

D'un point de vue des matériaux, le projet différencie l'hôtel et les thermes. Leur relation au site est différente et implique un traitement adapté.

L'hôtel est au milieu des arbres, dans un cadre végétal, naturel, j'ai donc choisi d'utiliser une ossature et un bardage bois.

Les thermes se situent dans les fortifications et implique une matérialité plus minérale. J'ai choisi un double parement béton, intérieur et extérieur. Cela renforce le caractère régulier du projet.



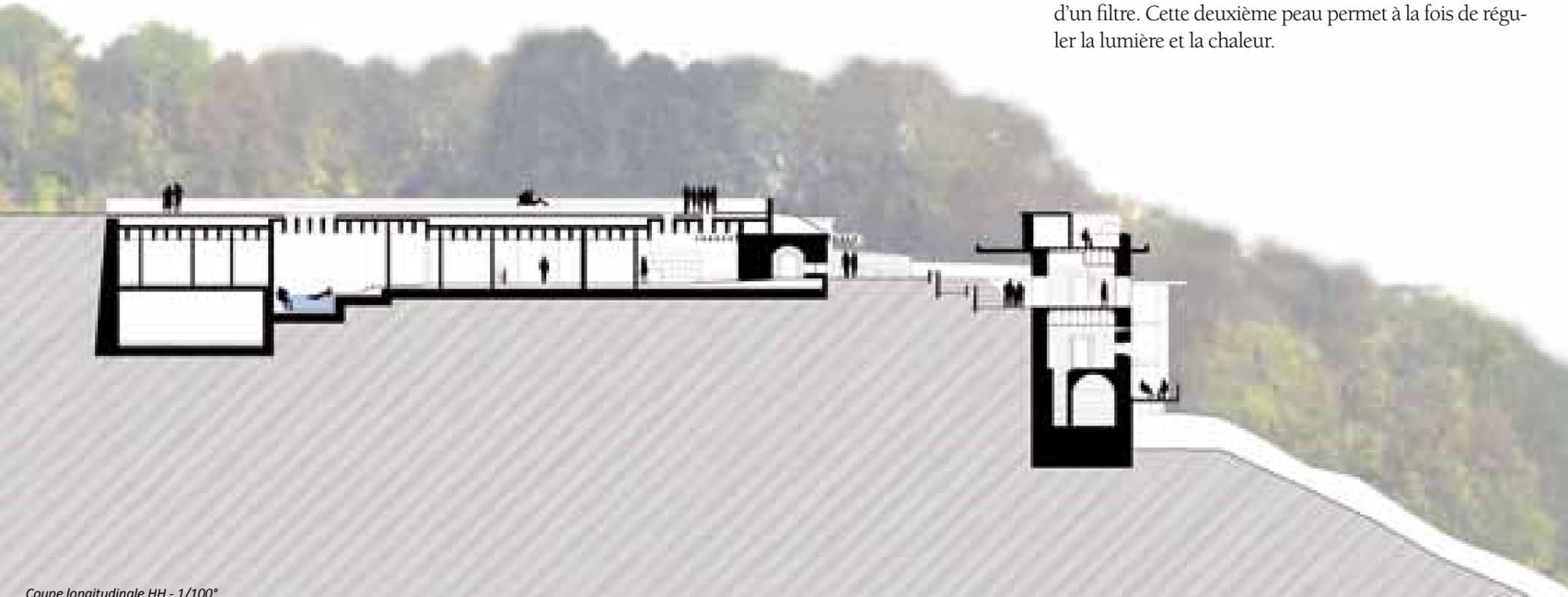
Les thermes

Les thermes sont installés au sein de l'enceinte. Deux problématiques se sont posées, l'une a été de composer avec la géométrie du site, l'autre de penser un bâtiment ancré dans le relief. Le parti pris a été de travailler à partir d'une trame qui révèle la géométrie du site. La structure constituée de poutres apparentes suit les trois directions de l'enceinte où s'adosent les thermes. Cette implantation et la densité donnée au plafond renforce cette idée d'ancrage.

L'Hôtel

L'hôtel est implanté au devant du fort, de part et d'autre de la caserne. Il permet de requalifier la perception du fort depuis la ville.

Deux problématiques se sont également posées : celle de ne pas altérer le caractère unique de la caserne et celle de ne pas traduire l'échelle domestique de l'hôtel sur la façade urbaine. Le choix s'est donc fait de mettre en œuvre une structure légère qui contraste avec la massivité de la caserne. La façade urbaine, quant à elle, a été faite à l'aide d'un filtre. Cette deuxième peau permet à la fois de réguler la lumière et la chaleur.



Coupe longitudinale HH - 1/100°

Proposer un jardin public dans l'enceinte du fort, qui relie l'existant et le projet (accès par la porte d'origine au sud).

Développer la notion de mur de soutènement, déjà présente dans le bâtiment principal existant, et définir des relations et des vues avec le contexte :

- Accueil de l'établissement de bains et cafétéria (passerelle au-dessus du fossé) : vue axée sur le fort, la poudrière, le jardin et la ville
- Bain extérieur, vue cadrée sur la ville, au loin
- Bains intérieurs : vue proche et plongeante sur le mur de soutènement existant et sur les arbres du jardin
- Solarium (sur le toit) : vue dominante sur le contexte proche et lointain
- Terrasse de l'hôtel : vue dirigée par la façade rasante des bains, ouverte sur le sous-bois.

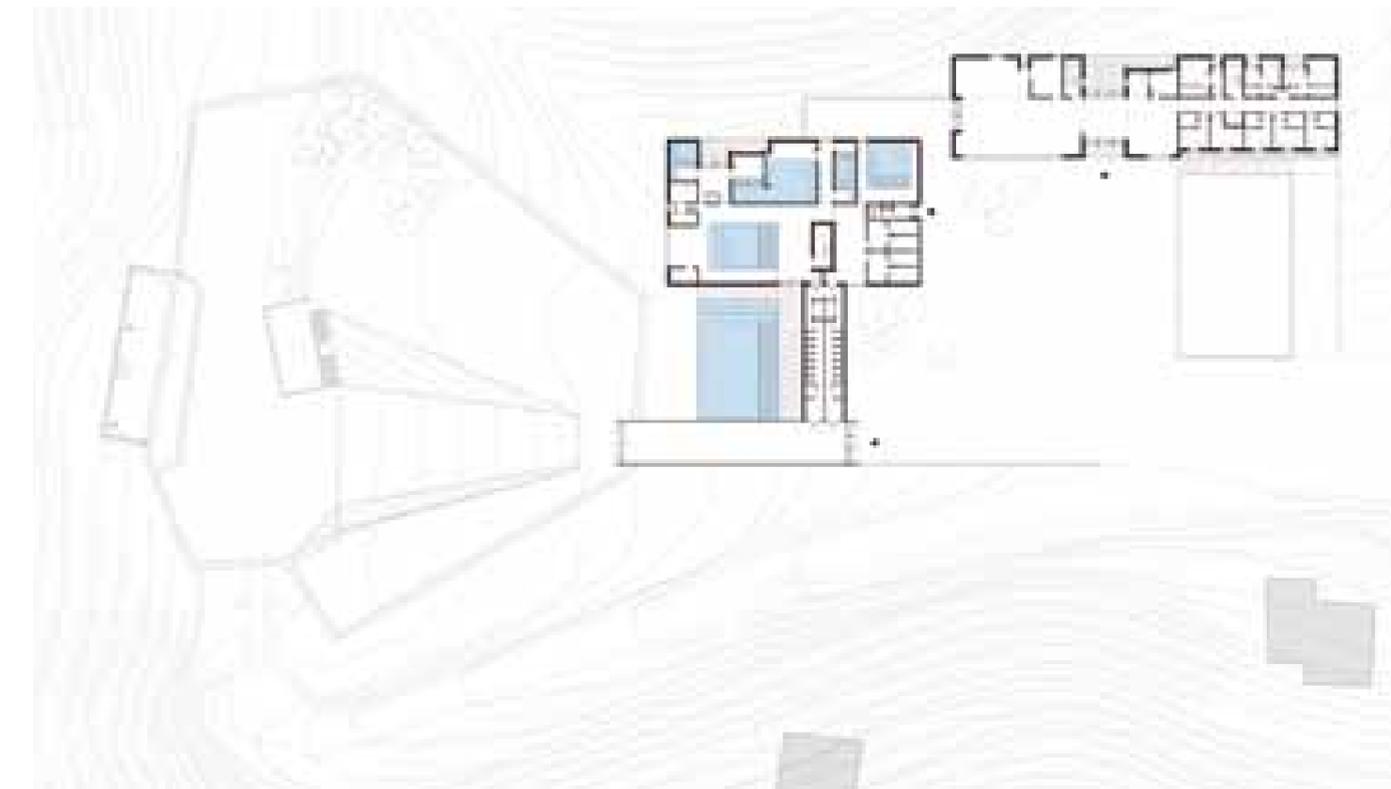
A l'intérieur, les bains sont dessinés en jouant sur l'opposition linéarité / masse par l'enroulement d'un mur fin qui définit des ambiances calmes, intimes et ponctuellement ouvertes sur l'espace boisé protégé.

Définir un unique espace d'arrivée qui présente clairement les deux éléments du programme : l'établissement de bains et l'hôtel.

L'hôtel s'ouvre sur l'espace boisé protégé, grâce à ses multiples terrasses de différentes tailles. Les chambres les plus spacieuses sont donc orientées vers ce sous-bois calme, alors que les chambres plus standards sont, elles,

ouvertes au sud. La terrasse du restaurant participe au dessin du mur de soutènement, particulièrement visible en contre-plongée quand on arrive par le funiculaire.

Proposer l'installation d'une activité saisonnière de type restauration dans le bâtiment principal du fort (par exemple cuisines au sous-sol, salle au rez-de-chaussée avec accès à la terrasse panoramique qui sera remise aux normes).



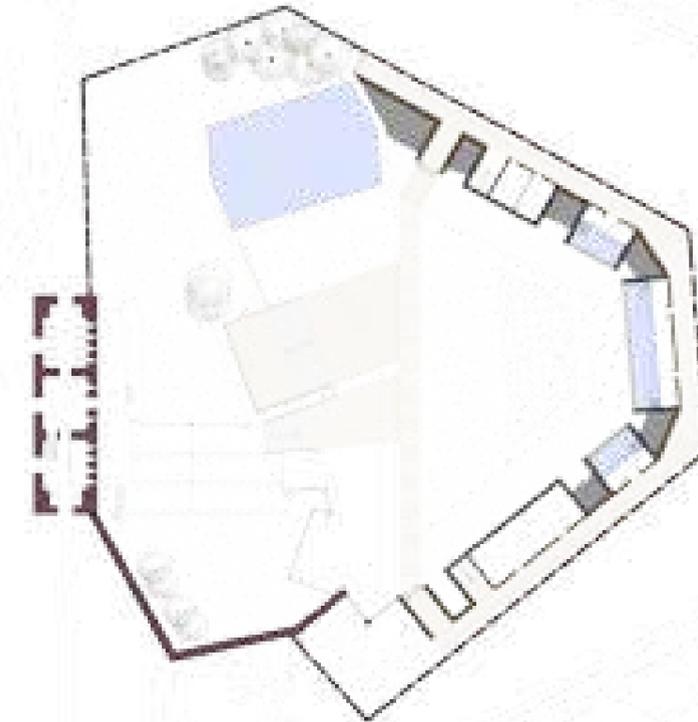
Plan Rez-de-chaussée - 1/200°

MOTS CLÉ

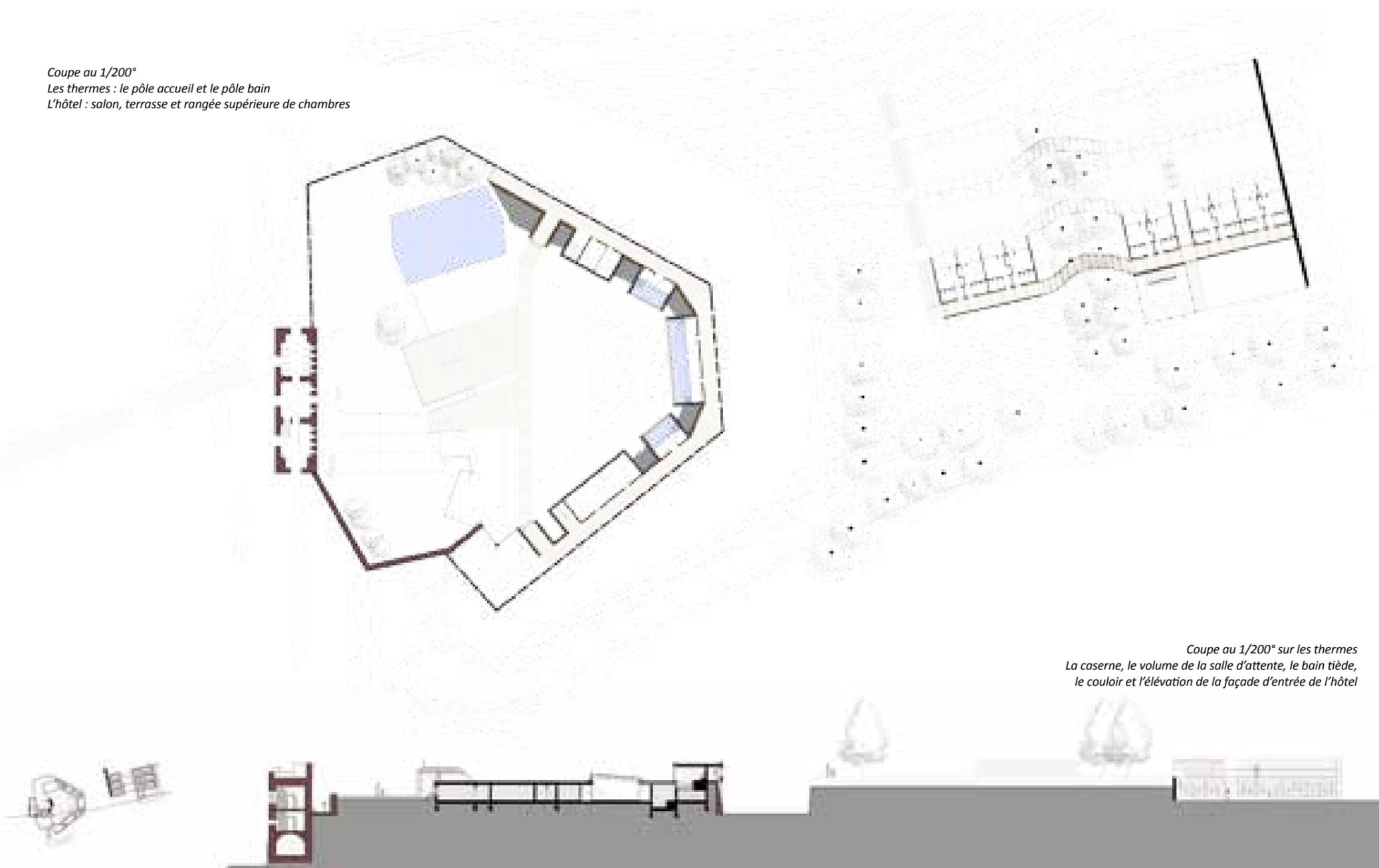
- potentiel paysage
- insertion dans le relief
- échelle d'intervention
- par rapport au site
- promenade
- visuels
- orientation
- volumes creusés
- volumes insérés
- Pierre
- acier corten



Coupe au 1/200°
Les thermes : le pôle accueil et le pôle bain
L'hôtel : salon, terrasse et rangée supérieure de chambres



Coupe au 1/200° sur les thermes
La caserne, le volume de la salle d'attente, le bain tiède,
le couloir et l'élévation de la façade d'entrée de l'hôtel



À l'occasion du deuxième anniversaire de l'inscription des fortifications de Vauban sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, un colloque *Sites fortifiés : territoires de projets* a été organisé le 7 juillet 2010, dans le cadre du partenariat entre l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et le Réseau des sites majeurs de Vauban.

Lors de cette journée, le centre de ressources pour la gestion du patrimoine fortifié, développé par le Réseau Vauban a été inauguré.

Cet ouvrage présente une synthèse des projets réalisés par les étudiants du studio de Master 2009-2010 « Mémoire, contexte et création » sur le site du fort de Beauregard à Besançon. Ces travaux ont fait l'objet d'une exposition, présentée à l'école du 7 au 17 juillet 2010, puis au Palais Granvelle - Musée du temps à Besançon à partir du 16 septembre 2010.

Coordinatrice d'édition : Catherine Seyler

Conception et réalisation : Marion Merliaud

Relecture des textes : Florence Ibarra

Studio d'architecture de Master 2009-2010
Partenariat entre l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville,
le Réseau des sites majeurs de Vauban et la Ville de Besançon



École nationale supérieure
d'architecture de Paris-Belleville

Ville de
Besançon

Réseau
des sites majeurs
Vauban



Communauté de communes
de Besançon



Réseau des sites majeurs
de Vauban

